

N° 2023/13

Commune de Saint Paul Cap de Joux

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 16 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le seize mars, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Paul Cap de Joux, convoqué le **13 Mars 2023**, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, à la Mairie de Saint Paul Cap de Joux, sous la Présidence de Monsieur Laurent VANDENDRIESSCHE, Maire.

Présents : Michel BELAVAL, Bruno BERTHOUMIEUX, Brigitte BILLOUX, Jean-Philippe MOULY, Nelly PINEL, Michèle PRAT, Christine VALÉRO, Laurent VANDENDRIESSCHE, Thierry VIALARD, Ernest DURAND, Carole CARNEMOLLA COUSIN, Cédric FABRE, Zalifaou BERNÈS.

Excusés : Michèle GUIRAUD, Christian BELAUT.

Secrétaire de séance : M. Michel BELAVAL a été désigné comme secrétaire de séance.

Objet : Convention de partenariat avec l'association Vélo Sport Léo Lagrange pour la 4^{ème} étape du tour du Tarn Cadets.

M. le Maire présente la demande de renouvellement de partenariat de l'association Vélo Sport Léo Lagrange Castres pour l'organisation de la 4^{ème} étape du tour du Tarn cadets prévue le 8 mai 2023.

L'association sollicite une subvention de 1 000 € et l'aide à la mise en place de matériels, ce montant se justifie par le départ et l'arrivée de l'épreuve à Saint Paul Cap de Joux.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Décide de verser une subvention de 1 000 € à l'association Vélo Sport Léo Lagrange Castres pour l'organisation de la 4^{ème} étape du tour du Tarn cadets prévue le 8 mai 2023 ;
- Autorise M. le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

Fait et délibéré en Mairie les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme,

Le Maire : Laurent VANDENDRIESSCHE

